

COMMUNE D'ETAGNIERES

" EN VIORENS "

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

Numéro 811

Date 13.10.1995
19.03.1998
04.05.1999

PLAREL

LAUSANNE

RAPPORT

1. QUELQUES DONNEES D'ORDRE GENERAL

La localité d'Etagnières se situe parmi les villages moyens de la région du Gros-de-Vaud, soit environ 700 habitants. Une utilisation optimale des zones à bâtir et intermédiaires permettrait d'accueillir 1'400 habitants environ. Si l'on admet une croissance théorique de 3 % l'an, les réserves importantes de terrain au plan des zones permettent de répondre aux besoins à long terme.

L'évolution des activités (artisanat, constructions, services) au cours des 20 dernières années a suivi une croissance régulière plaçant la commune en matière d'emplois dans les 3 premières positions au niveau régional avec Echallens et Cugy. Les perspectives de développement des secteurs secondaires figurant au plan des zones en vigueur aux lieux-dits "En Rambuz et Es Brits" et "En Viorens" sont importantes et permettent à la commune de jouer un rôle économique non négligeable dans cette partie du territoire située entre Echallens et Lausanne et ceci conformément aux perspectives d'évolution envisagées au niveau régional.

2. DEFINITION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans le contexte suivant :

- Les parcelles concernées par le plan partiel d'affectation sont incluses dans le périmètre du Syndicat AF d'Etagnières dont l'enquête publique débutera courant mai 1999. Cette procédure en cours doit permettre :
 - d'adapter les limites de propriétés de façon plus judicieuse entre la zone d'activités et la zone agricole;
 - de mettre à disposition l'emprise nécessaire pour la réalisation de la nouvelle route d'accès.
- La nouvelle route d'accès à la zone industrielle, avec à son extrémité une boucle de rebroussement, s'inscrit dans la procédure routière du programme général de l'évitement de Cheseaux en application de l'article 33 CR (suppression du passage à niveau no 38 et emprise sur la zone industrielle pour la construction de la piste piétons - cycles). Ce projet a fait l'objet d'une enquête complémentaire du 9.2.1999 au 12.3.1999 portant sur :
 - la route d'accès à la zone industrielle "En Viorens" avec modification du tracé et boucle de rebroussement;
 - la mise à ciel ouvert de la Petite Chamberonne en amont et en aval de la RC 401a;
 - le déboisement et reboisement de compensation.

Le Département des infrastructures du canton de Vaud a approuvé ce projet le 15 avril 1999.

- La procédure "Aménagement du territoire" doit - dans ce contexte - permettre de redéfinir, à l'intérieur du périmètre modifié par les travaux routiers et leurs incidences connexes, l'affectation du sol et l'ordonnancement des constructions et, par voie de conséquence, d'abroger le plan partiel d'affectation en vigueur du 25.11.1988.
-

3. DELIMITATION

Le secteur à occuper par plan partiel d'affectation est délimité à l'ouest par la voie LEB et la RC 401, au nord partiellement par un cordon boisé et le cours de la Petite Chamberonne, à l'est et au sud par la zone agricole. Il reprend, dans les grandes lignes, la délimitation du plan actuellement en vigueur.

4. STATUT JURIDIQUE - SUPERFICIE

- 4.1 Tableau comparatif entre le plan partiel d'affectation du 25.11.1988 et le projet, changement d'affectation à l'extérieur du périmètre du plan partiel d'affectation du 25.11.1988 (Cf. plan annexé).

Etat 25.11.1988	Etat projeté	Surface approximative
① zone agricole	aire de dégagement	600 m ²
② zone agricole	domaine public	3'400 m ²
③ zone agricole	aire de verdure	100 m ²
④ aire forestière	domaine public	200 m ²
⑤ aire forestière	aire de verdure	300 m ²
TOTAL		4'600 m ²

Le nouveau périmètre défini en accord avec le Syndicat AF est agrandi par rapport au plan partiel du 25.11.1988. Cela implique un certain nombre de changements d'affectation aux franges de l'ancien périmètre.

- 4.2 Tableau comparatif entre le plan partiel d'affectation du 25.11.1988 et le projet, changement d'affectation à l'intérieur du périmètre du plan partiel d'affectation du 25.11.1988 (Cf. plan annexé).

Etat 25.11.1988	Etat projeté	Surface approximative
A zone industrielle	aire de dégagement	1'450 m ²
B zone industrielle	zone agricole	160 m ²
C zone industrielle	domaine public	400 m ²
D aire forestière	aire de verdure	400 m ²

5. CAPACITE CONSTRUCTIVE - AFFECTATION

- Activités - services : 3 m³/m², soit
(parcelles déjà largement bâties) potentiel théorique, env. 62'000 m³

Ce projet ne prévoit pas une augmentation de la capacité constructive des terrains déjà classés en zone industrielle.

6. RELATION AVEC LA POPULATION - COORDINATION

Etudes effectuées en collaboration avec la Municipalité et les propriétaires compris dans le périmètre du plan partiel d'affectation.

La coordination est assurée en particulier avec le Service cantonal des routes et des autoroutes et avec le Syndicat des améliorations foncières d'Etagnières.

7. EQUIPEMENTS, AMENAGEMENTS

Equipements techniques :



- collecteurs principaux EC + EU existants;
- projet de carrefour d'accès principal avec présélections au quartier (projet de construction approuvé par le Département des infrastructures du canton de Vaud);
- PN no 38 non gardé du LEB modifié en PN gardé avec barrières et feux;
- réalisation d'une nouvelle voie d'accès principale et du carrefour (projet de construction approuvé par le Département des infrastructures du canton de Vaud).

Equipements et aménagements d'intérêt général :

- réalisation d'un cheminement piétons - cycles entre Cheseaux - projet de halte LEB, le plan partiel d'affectation et le village d'Etagnières;
 - extension et mise en valeur d'un milieu naturel représenté par la Petite Chamberonne et ses prolongements, soit :
 - dégagement du ruisseau sur une longueur de 65 m environ et réalisation d'une arborisation de protection des berges.
 - déboisement d'une surface de 454 m² pour la réalisation de la route d'accès et reboisement de compensation à proximité totalisant 580 m².
-

CHANGEMENT D'AFFECTATION DE SURFACE ENTRE LE PLAN PARTIEL D'AFFECTATION
DU 25.11.1988 ET LE PROJET

LEGENDE

-  Périmètre du plan partiel d'affectation "En viorens" du 25.11.1988
-  Périmètre projeté

